

Jean Pascal THOREL  
François DINEUR  
Natacha MESNILDREY  
Mickaël ENGUERRAND  
Reynald GEMY  
Céline MADRALA  
Morgane MARC  
Lucie PERRIER  
Associés

**Association Française Arbres Champêtres  
et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries)  
38, rue Saint-Sabin  
75011 PARIS**

**Rapport spécial du Commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

UNE SOCIÉTÉ DU



PTBG & Associés, **Experts-comptables et Commissaires aux comptes**  
Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles  
Tél. : 02 31 46 21 71 - Fax 02 31 46 21 72  
[www.groupeptbg.fr](http://www.groupeptbg.fr) – [contact@groupeptbg.fr](mailto:contact@groupeptbg.fr)

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 864 786 062 05  
OF ENREGISTRÉ SOUS N° 251 401 999 14

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries),

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale**

---

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

**Plantation – La Boulangère**

Dans le cadre du partenariat avec la Boulangère pour mettre en place des projets d'agroforesteries, l'AFAC-Agroforesteries a fait appel à des partenaires pour réaliser des prestations.

Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice sont indiqués par personne concernée dans la colonne « Plantation La Boulangère » du tableau I ci-après.

**Resp'haies**

Une convention a été signée entre l'AFAC-Agroforesteries et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation qui prévoit la réalisation du projet RESP'HAIES - Résiliences et performances des exploitations agricoles liées aux haies. Cette dernière prévoit également que certaines actions soient réalisées par des partenaires.

Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice sont indiqués par personne concernée dans la colonne « Resp'haies » du tableau I ci-après.

### **Biomasse**

Dans le cadre du projet d'évaluation des stocks et flux de biomasses et e-carbone des haies, l'AFAC-Agroforesteries a fait appel à ses partenaires pour réaliser des prestations.

Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice sont indiqués par personne concernée dans la colonne « Biomasse » du tableau I ci-après.

### **Végétal Local**

Dans le cadre de sa convention avec l'Office Français de la Biodiversité relative au projet : « Développement des filières d'arbres et d'arbustes d'origine sauvage et locale pour la reconstitution des trames vertes arborées », il est prévu que l'AFAC-Agroforesteries reverse une partie des sommes allouées aux partenaires.

Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice sont indiqués par personne concernée dans la colonne « Végétal Local » du tableau I ci-après.

### **Déploiement du label Bois bocager géré durablement**

L'AFAC-Agroforesteries a bénéficié de mise à disposition de personnel dans le cadre du projet Label.

Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice sont indiqués pour la personne concernée dans la colonne « Label » du tableau I ci-après.

### **Animation – Fondation Yves Rocher**

Les personnes concernées s'engagent à réaliser une animation-plantation. L'AFAC-Agroforesteries indemnise la personne concernée à hauteur de 1 678, 80 euros. Sur l'exercice, le montant des charges est constitué par le dédommagement des personnes concernées pour l'annulation de l'animation pour raison de force majeure (crise sanitaire).

Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice sont indiqués par personne concernée dans la colonne « Animation – Fondation Yves Rocher » du tableau I ci-après.

### **Enseign'haies**

Le projet Enseign'Haies, soutenu par le Fonds Archimbaud, a pour objectif de construire à l'intention de l'enseignement agricole, un parcours d'apprentissage sur l'arbre et la haie. L'AFAC-Agroforesteries fait appel à des partenaires pour réaliser ce projet.

Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice sont indiqués par personne concernée dans la colonne « Enseign'haies » du tableau I ci-après.

### **Mission représentation**

Le Conseil d'administration a entériné la proposition d'indemniser les administrateurs à hauteur de 350€ par jour de représentation de l'AFAC-Agroforesteries.

Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice sont indiqués par personne concernée dans la colonne « Mission représentation » du tableau I ci-après.

Tableau I

Personnes morales concernées		Montants en euro comptabilisés en charge sur l'exercice							
Entité	Mandat chez Afac-Agroforesteries	Plantation La Boulangère	Resp'haies	Biomasse	Végétal Local	Label	Animations Fondation Yves Rocher	Enseign'haies	Mission représentation
Agroof SCOP	Administrateur		28 271		3 510		593		
Association Atelier Agriculture Avesnois Thierache (AAAAAT)	Administrateur à partir du 14 décembre 2021			9 212	3 313				
Association France Nature Environnement Bourgogne Franche- Comté	Administrateur à partir du 14 décembre 2021				3 310				
Bocage Pays Branché	Administrateur	6 858						3 000	
Bois Bocage Energie	Administrateur jusqu'au 14 décembre 2021 Secrétaire		22 747		2 321		300		350
CAUE de la Creuse	Administrateur jusqu'au 14 décembre 2021				528				
Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine	Administrateur jusqu'au 14 décembre 2022				4 068				
Haies vives d'Alsace	Administrateur				6 345				
Histoires de paysage	Président								4 200
Les Planteurs Volontaires	Vice-Président				1 217		300		
Mission Bocage	Administrateur	13 181							700
Mission Haies - Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône Alpes	Vice-Président			2 080	8 646				1 575
Parc naturel régional de la Brenne	Administrateur				1 197				
Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Membre du bureau				2 133			3 000	
SOLAGRO	Administrateur		25 231			12 076			
Syndicat des Eaux du Bas Léon	Représente l'association des Techniciens de Bassins Versants Bretons, administrateur				1 391				

Fait à Colombelles, le 22 juin 2022  
Le Commissaire aux comptes  
SAS PTBG & Associés



François DINEUR